

Mobilisation contre les projets d'élevages porcins en Bretagne

Perception des conflits et de leurs enjeux par les acteurs de la filière

Marie-Laurence GRANNEC (1), Yannick RAMONET (1), Adel SELMI (2)

(1) Chambre régionale d'agriculture de Bretagne, rue Maurice Le Lannou, 35042 Rennes cedex

(2) INRA UR 1326 SenS, Université Paris-Est, 5, Bd Descartes 77420 Champs-sur-Marne

marie-laurence.grannec@bretagne.chambagri.fr

Mobilisation contre les projets d'élevages porcins en Bretagne : Perception des conflits et de leurs enjeux par les acteurs de la filière

La production porcine est fortement concernée par la question de l'acceptabilité sociale de l'élevage car elle symbolise souvent pour le grand public les inconvénients liés aux productions animales. De ce fait, les projets qui y sont liés sont plus souvent contestés. Une étude de cas de conflits liés à des projets porcins en Bretagne a permis d'améliorer la compréhension de cette question. Elle démontre notamment que le conflit n'est généralement ni prévu ni anticipé par l'éleveur. L'opposition est fréquemment mise en œuvre de manière préventive par des opposants locaux par crainte de nuisances ou de préjudices. Cette opposition locale peut ensuite favoriser une mobilisation plus large. Le conflit apparaît souvent révélateur d'enjeux locaux et notamment de la place de l'éleveur dans son environnement. Cette étude souligne l'importance de la capacité des éleveurs et de leurs partenaires à comprendre et prendre en compte les attentes des opposants, notamment au niveau local, afin d'une part, de faciliter la réalisation des projets et d'autre part, de favoriser la coexistence des élevages et des non agriculteurs sur le territoire.

Social determinants and challenges of the conflicts related to pig farm extension

Among breeding activities, pig production is one of the most strongly involved in the question of social acceptability. Indeed, it often symbolizes for non-agricultural people the inconveniences related to livestock productions. So, pig farm extension projects are more often disputed. A case study of conflicts related to porcine projects in Brittany improves the understanding of this question. It demonstrates that, generally, the conflict is neither expected nor anticipated by the breeder. The opposition is often implemented preventively by local opponents who fear annoyance or harm. This local opposition can then create a stronger mobilization. The conflict often reveals local challenges and particularly failures of the pig-breeder's social or behavioural position in his living environment. The breeders and their partners must absolutely be able to understand and take into account opponents' expectations, especially in the local context. It is necessary on the one hand, to make the projects a reality and, on the other hand, to improve the coexistence of agricultural and non-agricultural activities on the territory.

INTRODUCTION

L'activité d'élevage est confrontée depuis plusieurs décennies à de nombreuses évolutions. Celles-ci correspondent aux mutations notamment structurelles des modèles de production eux-mêmes. Elles sont également générées par les évolutions socio-démographiques du monde rural. Ainsi, la proportion d'agriculteurs au sein de la population générale a considérablement diminué en même temps que, depuis les années 1990, les habitants de nombreuses communes rurales sont majoritairement issus d'un milieu non agricole (Mathieu, 1998). Cette période correspond également à l'émergence d'une mobilisation autour de la préservation de l'environnement, notamment de la qualité de l'eau. Enfin, le mode d'élevage des animaux fait aussi désormais partie du questionnement sociétal.

Les éleveurs sont donc confrontés à la fois à des exigences liées au risque environnemental et à des difficultés d'acceptabilité sociale. Celles-ci peuvent générer des évolutions réglementaires, mais aussi la critique de certaines formes d'élevage. En première ligne de ces nouveaux enjeux, la production porcine est souvent décriée par les médias et l'opinion publique car, malgré de nombreuses évolutions de ses pratiques, elle symbolise souvent les inconvénients liés aux productions animales : nuisances olfactives (Nicourt, 2000) et impact environnemental.

La critique locale de l'élevage peut prendre plusieurs formes et s'exercer à différentes échelles, depuis des reproches plus ou moins clairement exprimés lors de confrontations verbales jusqu'à la survenue d'un réel conflit, voire d'un possible recours en justice. L'objectif de cette étude est de mieux comprendre les déterminants sociaux générant la survenue de tels conflits afin d'identifier les facteurs favorisant la coexistence des élevages porcins avec les autres acteurs du territoire et facilitant la réalisation de projets indispensables à la pérennisation des élevages. La première étape de ce travail, présentée dans cet article, se base sur l'analyse du point de vue des éleveurs et de celui de leurs partenaires.

1. MATERIEL ET METHODES

1.1. Public enquêté

Les entretiens ont tout d'abord été conduits auprès de sept techniciens en charge de l'accompagnement des éleveurs lors de la constitution des projets et de la rédaction des dossiers

d'étude d'impact. Ils ont notamment permis de recenser 29 cas de conflits survenus sur l'ensemble du territoire breton au cours des dix dernières années. A partir de cette liste non exhaustive, 14 éleveurs ont été interviewés, en veillant à respecter une diversité des types, dimensions et zones d'implantation des projets mais aussi des profils d'exploitants.

1.2. Élaboration du questionnaire et traitement des données

L'analyse des cas de conflits au travers du regard d'acteurs de la filière repose sur la conduite d'entretiens semi-directifs (Kling Eveillard *et al.*, 2012) construits selon deux trames distinctes.

La première est destinée aux techniciens chargés de l'appui aux éleveurs lors de la construction de leur projet.

Elle comporte trois parties qui décrivent successivement (I) la mission du technicien, (II) son mode d'accompagnement de l'éleveur, (III) son point de vue sur l'émergence des conflits. Celle destinée aux éleveurs comporte cinq parties : (I) l'historique de l'exploitation et le parcours de l'éleveur, (II) la description du projet ayant rencontré une opposition, (III) la forme et le déroulement du conflit, (IV) l'avis sur d'autres projets contestés, (V) le bilan aujourd'hui.

Les 21 entretiens ont été enregistrés et ont fait l'objet d'une transcription intégrale ou semi intégrale. Leur contenu a été analysé de manière thématique et structurale et confronté, lorsque ces éléments étaient disponibles, à des articles issus de la presse quotidienne (Ouest-France et le Télégramme) ainsi qu'aux rapports d'enquêtes publiques.

1.3. Typologie des cas analysés

Les 14 éleveurs rencontrés ont entre 39 et 70 ans. Au moment du conflit, huit d'entre eux exerçaient des responsabilités professionnelles (groupement, syndicalisme...). Sept éleveurs (ou leur conjoint) sont, ou ont été, membres du conseil municipal de la commune d'implantation du projet. Si on y ajoute les engagements dans des associations, 11 éleveurs sont impliqués de manière « officielle » dans la vie locale. La plupart des 14 éleveurs déclarent y participer activement, par exemple lors d'animations locales. Trois éleveurs évoquent certaines difficultés d'insertion. Parmi les éleveurs ayant des responsabilités professionnelles ou politiques, certains sont des personnalités départementales ou régionales connues et pouvant incarner un modèle d'agriculture, un syndicat agricole (Fdsea) ou encore un courant politique.

Tableau 1 - Caractéristiques des 14 exploitations (codées A à N) à l'issue des projets identifiés

Exploitation	A	B	C	D	E	F*	G	H	I	J	K	L*	M	N
Naisseur-engraisseur (nb truies)	280		160	600	500	280	700	400		450	85	600		500
Naisseur (nb truies)									450				500	
Post-sevreur Engraisseur (nb places)		300												
présence d'une autre production animale		x			x			x			x		x	
Agriculture biologique		x												

* projets n'ayant pas rencontré d'oppositions

Les projets concernent majoritairement des élevages naisseurs-engraisseurs (10 cas) mais aussi de naisseur (2 cas) ou d'engraissement (1 cas) ou encore un site de traitement collectif de déjections (1 cas). Les exploitations sont souvent spécialisées en production porcine (9 cas). Dans un cas, la production est biologique. La taille de l'atelier porcin, à l'issue du projet, va de 85 à 700 truies. Les projets sont divers :

agrandissement ou restructuration des bâtiments existants (8 cas) et/ou mise en place d'un système de traitement des déjections (3 cas). Pour quatre autres cas, il s'agit d'implanter une porcherie sur un site initialement sans porcs : soit pour quitter le site initial soit par transfert de droits à produire. Les projets sont implantés dans différents types de territoires : zone littorale (5), proximité d'une ville de moyenne ou grande

taille (3), ou zone rurale sans aucune des caractéristiques précédentes (6). Il peut parfois s'agir de zones de faible densité porcine au regard de la situation bretonne (5 cas). A l'issue des entretiens, il s'avère que deux des projets identifiés par les techniciens n'ont pas généré de conflit (F et L). Les données issues de ces deux entretiens sont néanmoins intégrées dans l'analyse car elles apportent des éléments complémentaires. Le premier éleveur explique comment il a pu stopper un début d'opposition sociétale et ainsi éviter le conflit. Le deuxième, confronté à des difficultés non pas sociétales mais administratives, apporte son point de vue sur les divisions au sein du monde agricole.

2. RESULTATS – DISCUSSION

2.1. Mise en débat du projet

2.1.1. Questionnement initial de l'éleveur

Les éleveurs apparaissent toujours convaincus du bien-fondé de leur projet et la plupart d'entre eux estime ne pas devoir le justifier auprès des tiers. Lors des entretiens, ils le défendent par des arguments avant tout techniques et économiques, mais aussi sociaux : l'agrandissement est nécessaire pour pérenniser l'entreprise en accédant à des économies d'échelles, pour se conformer à de nouvelles réglementations ou encore pour pouvoir travailler à plusieurs et ainsi améliorer la qualité de vie des exploitants.

Il peut aussi s'agir de projets résolvant des problèmes locaux (réduction de nuisances vis à vis de riverains) ou généraux (solutions de résorption des effluents). Dans ce cas, les éleveurs sont encore plus convaincus non seulement du bien-fondé du projet mais également de sa légitimité aux yeux des tiers. « *On quittait un bourg pour aller en pleine campagne, où il y a déjà trois ou quatre éleveurs. On ne pensait pas que ça poserait tant de problèmes* ». C'est également le cas lorsqu'il s'agit d'un projet en agriculture biologique (cas B). Les éleveurs soulignent aussi la conformité juridique du projet qui lui confère, selon eux, toute la légitimité nécessaire et qui devrait les prémunir de tout risque de contestation.

2.1.2. Préparation de la consultation publique et anticipation de la survenue d'un conflit

L'absence de questionnement initial sur la perception du projet par les tiers explique que la plupart des éleveurs n'ont pas jugé utile de le leur présenter et de l'expliquer. Ce manque d'anticipation, souligné par la plupart des techniciens, s'explique aussi par le déroulement sans problème de projets antérieurs de l'exploitation ou de fermes voisines.

Cela correspond aussi au fait qu'il s'agit d'une démarche souvent jugée difficile par les éleveurs, en raison de difficultés relationnelles individuelles ou lorsqu'il s'est opéré une perte de lien social liée à l'évolution de la population dans les communes rurales. Enfin, comme le soulignent Maquet *et al.* (2011), les éleveurs peinent souvent à communiquer hors du secteur agricole et préfèrent se taire par crainte des réactions. La difficulté à mettre en œuvre une communication peut aussi être liée à des notions de vocabulaire. La lecture des résumés dits « non techniques », dont l'objectif présumé est de présenter le projet sans jargon professionnel afin d'être compréhensible par tout public, illustre cette situation. En effet, on peut se demander quelle compréhension aura le lecteur de certaines phrases issues de ces résumés, telles que : « *Le cumul du droit volaille contractualisé et du volume d'azote bovin disponible seront convertis en places supplémentaires porcines* ».

Au final, 9 des 14 éleveurs rencontrés n'ont tenté aucune communication préalable pour expliquer le contenu et l'objectif de leur projet. Cinq ont présenté le projet aux riverains et/ou à l'ensemble des conseils municipaux consultés. Dans le cas de certains dossiers emblématiques (G et M), les éleveurs ont également contacté des opposants pressentis parmi les représentants syndicaux et/ou professionnels pour en expliquer les objectifs.

2.2. Genèse et évolution du conflit

A l'exception d'un projet de petite dimension (B), tous les conflits étudiés se sont déroulés à l'occasion d'une enquête publique. C'est souvent le cas car elle offre une fenêtre d'expression aux critiques (Nicourt, op. cit.). Selon les techniciens, cette étape est d'ailleurs perçue comme un risque potentiel par les éleveurs et certains d'entre eux préfèrent opter pour un projet simplifié qui n'engagera pas d'enquête publique. D'autres encore préfèrent renoncer à tout projet.

2.2.1. Les opposants et leurs motivations

L'opposition commence presque toujours (11 cas) très localement par l'implication de voisins. Dans trois cas, il s'agissait de membres d'une association environnementale pour qui la mobilisation correspond à un acte militant. Mais, plus souvent, elle semble liée à la crainte ou à l'existence de nuisances, non détectées par l'éleveur.

« *On a monté une station de déshydratation du lisier. Les ventilateurs faisaient un bruit énorme. Nous, d'ici, on n'entendait rien du tout, mais de l'autre côté c'était infernal.* »

Tableau 2 - Profil des opposants dans les 12 cas de conflits

	A	B	C	D	E	F*	G	H	I	J	K	L*	M	N
Riverains/ crainte nuisance	x	x	x	x	x			x		x	x		x	X
Riverains/ crainte préjudice économique/immobilier			x					x	x		x			X
Opposants politiques				x	x		x			x			x	
Syndicalisme agricole					x		x			x			x	
Agriculteurs actifs ou retraités	x		x										x	X
Association locale				x			x		x	x	x		x	X
Association régionale/nationale	x			x	x		x		x	x			x	

* projets n'ayant pas rencontré d'oppositions

Selon les éleveurs, et d'après la lecture des registres d'enquêtes publiques, les riverains s'engagent souvent dans le conflit par crainte de préjudice économique : dépréciation

immobilière, baisse du chiffre d'affaires dans le cas d'activités de tourisme... (5 cas) et par peur de nuisances (10 cas). Celles-ci peuvent être sonores, visuelles et surtout olfactives.

Conformément aux observations de Nicourt (op. cit.) l'existence préalable ou la crainte de nuisances olfactives, issues de l'élevage ou lors des épandages, semble donc constituer la principale source d'inquiétude. Elles sont, selon Berdagué et Bonneau (2008), un des premiers facteurs limitant le développement de l'élevage porcine. Wing et Wolf (2000) soulignent, en Caroline du Nord (USA), que c'est plus particulièrement le cas pour les riverains de porcheries que pour ceux d'élevages bovins. Selon les techniciens, les craintes sont exacerbées lorsque le projet se situe dans une zone de faible densité porcine pour la région ou, *a fortiori*, s'il s'agit d'implanter un élevage de porcs là où il n'y en a pas. Conformément aux observations de Darly et Torre (2008) et de l'INSPQ (2009), cela illustre le caractère préventif des processus de conflits. Les réactions traduisent à la fois la préservation d'intérêts individuels tels que cités ci-dessus et la crainte de la survenue d'autres projets ultérieurs.

Le comportement de l'éleveur est également pour partie à l'origine de l'opposition. Conformément aux conclusions de plusieurs auteurs (Nicourt et Gasparo, 2005 ; INSPQ, 2009), les techniciens et certains éleveurs insistent sur l'importance des pratiques professionnelles, de l'esprit d'ouverture ou de l'attitude des éleveurs à l'égard des tiers. Mais le niveau d'implication locale des éleveurs rencontrés souligne que l'insertion sociale ne suffit pas toujours à se prémunir contre les risques de survenue d'oppositions. La prise de fonctions ou de responsabilités locales peut parfois *a contrario* transformer les éleveurs en cibles potentielles. Cinq des conflits étudiés semblent liés à des rivalités politiques locales.

Les opposants aux projets sont parfois eux-mêmes des agriculteurs. Les éleveurs de porcs interviewés et les techniciens l'expliquent par la jalousie et le ressentiment liés au développement important des exploitations porcines, mais aussi parfois au comportement de certains éleveurs de porcs. « *La jalousie entre les producteurs de lait et de porcs est aussi liée au développement du porc. Il ne faut pas non plus se dédouaner : on a fait des bêtises : le trop d'épandage, les truies illégales et aussi parfois le côté m'as-tu-vu : ça a créé une certaine animosité dans la population agricole.* » Ces oppositions peuvent donc correspondre à des rivalités personnelles ou à un positionnement syndical contre un modèle de production considéré trop intensif.

2.2.2. Les arguments des opposants, cités par les éleveurs ou relayés par la presse.

Selon les éleveurs et techniciens, la contestation s'appuie plus souvent sur la critique d'un modèle d'élevage jugé industriel que sur la contestation d'un aspect précis du projet. Les arguments employés sont rarement en lien avec le bien-être des animaux. Ils évoquent en premier lieu la protection de l'environnement (8 cas). Le caractère industriel du projet, et d'une manière générale l'agrandissement des élevages, sont également souvent critiqués et opposés à une autre forme d'agriculture jugée plus familiale (7 cas). Les articles de la presse quotidienne régionale confirment que les arguments s'appuient peu sur la contestation des projets en tant que tels mais sur celle d'un modèle d'élevage aux effets jugés négatifs. Ces arguments sont mis en avant par des représentants d'associations de défense de l'environnement et de promotion d'un autre type d'agriculture mais aussi par des particuliers, notamment des riverains, dont les motivations initiales correspondent souvent, selon les éleveurs, à la défense d'intérêts personnels. D'ailleurs, la survenue de mouvements d'opposition contre des projets de dimension modeste (C et K) voire en rupture avec le modèle d'élevage contesté (projet B :

élevage biologique sur paille), confirme les conclusions d'une étude québécoise selon laquelle les méthodes d'élevage, le type de propriété et la taille des élevages ne semblent pas influencer l'acceptabilité des projets. Par contre, La modernité des installations et leur éloignement aux tiers favoriseraient l'acceptation, surtout dans le cas d'implantation de nouveaux sites (INSPQ, op.cit.).

2.3. Réactions de l'éleveur

Dans la plupart des cas, qu'il y ait eu communication ou pas, les éleveurs sont surpris de la survenue d'une opposition ou du moins de son importance. « *Je pensais que tout allait bien dans le meilleur des mondes mais ça n'est pas aussi net que ça. L'enquête publique a été révélatrice de tout ça. Je suis tombé des nues.* » Face aux réactions, ils préfèrent dans un certain nombre de cas ne rien faire, voire s'isoler, pour fuir les critiques. Lorsqu'ils essaient de réagir, leur réponse apparaît souvent trop tardive ou trop défensive, voire agressive, pour instaurer un dialogue et stopper le processus menant au conflit.

Éleveurs et techniciens éprouvent souvent des difficultés à accepter les revendications et les arguments des opposants. Ils mettent en avant le bien-fondé ou la conformité juridique du projet, ainsi que leur antériorité de présence et le rôle de l'agriculture sur l'économie locale. Ils opposent aux craintes des riverains l'existence d'autres types de nuisances auxquelles ils seraient confrontés s'ils habitaient en ville. Enfin, ils déplorent le manque de reconnaissance des efforts et progrès réalisés par la profession pour réduire les pollutions et qualifient souvent l'opposition de « *générale* », voire « *philosophique* ». Mais l'exposé de ces arguments repose souvent sur une évaluation personnelle ou professionnelle, partagée uniquement avec les partenaires ou les pairs, et non discutée en amont avec d'autres parties prenantes.

Cela contribue sans doute à expliquer - avec le manque d'anticipation et, parfois, de lien social - l'incapacité fréquente des éleveurs à instaurer un dialogue avec les opposants. Néanmoins, la plupart des éleveurs et techniciens classent les opposants en deux catégories. D'une part, les opposants militants, opposés au modèle d'élevage conventionnel et avec qui la discussion leur semble impossible. D'autre part, les opposants avec qui le dialogue peut s'établir : ceux à la recherche de solutions pour répondre aux problèmes liés au projet ou désireux de comprendre le projet et les objectifs de l'éleveur. Ainsi, deux éleveurs ayant rencontré beaucoup d'opposition dans le cadre d'un premier projet (sur lequel ils n'avaient pas communiqué) ont fait le choix lors d'un projet ultérieur, d'informer les riverains. « *Pour la deuxième enquête, je suis allé voir tous les maires des communes concernées par le plan d'épandage, toutes les associations d'opposants, tous les gens du village un par un, surtout ceux qui avaient signé la pétition pour la première enquête, pour présenter le projet. Ça s'est très bien passé. Ils avaient beaucoup d'a priori.* » À l'inverse, l'échec de certaines démarches de communication contribue à conforter certains éleveurs dans le sentiment d'avoir affaire à une opposition militante.

2.4. Mobilisation d'un jeu d'acteurs

2.4.1. Réseau de soutien

En raison de la fréquente difficulté à dialoguer avec les tiers, lorsque les éleveurs cherchent des alliés, ils s'adressent surtout aux personnes qu'ils estiment proches de leurs préoccupations : principalement d'autres éleveurs et des

techniciens du groupement de producteurs de porcs, mais aussi des salariés du secteur para agricole et des artisans. Effectivement, le soutien le plus fréquent des éleveurs repose d'abord sur le groupement et les partenaires professionnels puis sur les confrères éleveurs, surtout porcins.

Néanmoins, éleveurs et techniciens soulignent aussi le manque de mobilisation des pairs. D'ailleurs, seule la moitié des éleveurs rencontrés dit avoir soutenu d'autres projets (avant ou après leur propre conflit). Le soutien peut néanmoins prendre une dimension plus large et publique dans le cas de projets emblématiques et de conflits très médiatisés.

L'appui de non agriculteurs est plus rarement sollicité par les éleveurs. Il est néanmoins assez fréquent mais revêt souvent un caractère informel, parfois discret voire secret. Ceci s'explique notamment par la crainte de conséquences négatives et par les pressions subies. *« J'ai l'exemple d'un chauffeur de CUMA qui a signé contre un projet de poulailler. Il y avait tellement de pression des gens de son village qu'il n'a pas pu faire autrement que de signer. »*

2.4.2. Réseaux d'opposants

La primo-mobilisation locale entraîne souvent la création d'une association ou d'un comité local (de protection de l'environnement, de préservation du patrimoine...), parfois avec un nombre d'adhérents initial très limité. Mais cette association joue un rôle majeur dans le déroulement et le développement du conflit. Elle contribue tout d'abord à donner une identité au mouvement d'opposition et parfois à créer l'illusion d'un phénomène d'ampleur.

Surtout, comme le soulignent les techniciens, elle favorise l'implication ultérieure d'un réseau d'opposants plus important, à l'échelle départementale ou régionale : associations environnementales, syndicats agricoles, partis politiques... *« L'opposition ne vient jamais toute seule : si le projet ne dérange personne localement, les associations ne s'en mêlent pas. »* L'extension de l'opposition intervient d'autant plus vite qu'il s'agit d'éleveurs ou de projets emblématiques : projet de grande taille, projet collectif, éleveur très connu... (4 cas) pour lesquels il y a également extension du réseau de soutien.

La mobilisation de représentants d'OPA (élus de Chambres d'agriculture, de coopératives...) ou de syndicats pour ou contre le projet illustre ainsi les divisions au sein du monde agricole et notamment l'opposition entre les partisans d'un modèle agricole conventionnel « intensif » et les défenseurs d'une agriculture « plus familiale » voire « alternative ». Et ce positionnement de représentants agricoles contre un projet permet aux autres opposants, de légitimer leur cause et leurs arguments.

2.4.3. Rôle des responsables politiques locaux

Le rôle des représentants politiques locaux est souvent jugé essentiel pour le projet. *« Avoir un avis défavorable de la municipalité, ça peut faire les gros titres de la presse, ça peut inciter les gens à venir lors de l'enquête publique. »*

Au-delà de l'impact sur le dossier, conformément aux observations de Lemieux (2008), le positionnement des élus illustre les orientations économiques privilégiées sur leur territoire : soutien du projet s'ils souhaitent promouvoir ou maintenir une activité agricole en général (ou certaines formes d'agriculture), ou, le plus souvent selon les éleveurs et techniciens, abstention voire opposition s'ils privilégient d'autres activités économiques ou une orientation résidentielle ou s'ils craignent des conséquences électorales

négatives illustrant ainsi, à l'instar du syndrome NIMBY des riverains, le syndrome NIMEY (Not In My Election Year). *« Les politiques locaux sont plutôt pour car il y a l'emploi mais ça les embête car une prise de position c'est un risque électoral : souvent c'est ni oui ni non, surtout si c'est une période d'élection ».*

Dans certains cas, le positionnement de la municipalité est influencé par les liens d'opposition ou de collaboration existant entre le conseil en place et l'éleveur. En période de campagne électorale, la critique du projet d'élevage d'un adversaire politique peut constituer un argument de campagne et un moyen de l'affaiblir. Cela conduit d'ailleurs un certain nombre d'éleveurs à refuser toute implication politique.

2.5. Conséquences du conflit

2.5.1. Conséquences pour l'éleveur et son entourage

Une opposition même modérée peut être anxiogène pour l'éleveur car il n'est pas possible de prévoir ni son ampleur ni ses conséquences. Mais la souffrance des éleveurs, comme la fréquence des conflits, semble parfois sous-estimée par les techniciens des groupements.

Le stress généré correspond tout d'abord à l'inquiétude de devoir abandonner le projet et aux conséquences sur la pérennité de l'exploitation. Par ailleurs, les critiques interpellent l'éleveur en tant que représentant d'une profession et des pratiques de celle-ci (Bonnaud et Nicourt, 2006). *« Moralement c'est très difficile d'être pris pour des menteurs, des pestiférés, des pollueurs. J'en ai encore la chair de poule. »*

De plus, le caractère public voire médiatique du conflit est perçu comme une atteinte à la vie privée et une attaque contre l'individu.

Les cadres de vie et professionnel étant souvent étroitement imbriqués, les critiques affectent également les proches. Elles sont alors particulièrement mal vécues car elles peuvent s'exprimer hors cadre professionnel, au quotidien (à la sortie de l'école, dans les magasins...).

Enfin, puisque le conflit est presque toujours initié par des acteurs locaux, potentiellement des voisins ou des relations personnelles, il est parfois vécu comme une trahison (Nicourt et Gasparo, op.cit.). *« J'ai été amer. Il y a un des voisins opposants à qui je ne serre plus la main. C'était un des pires. Qu'il me trahisse comme ça. Que les gens ne soient pas d'accord, c'est normal. Mais il y a la manière de le faire ».*

2.5.2. Impact sur le projet

Les conflits sont rarement sans impact sur le déroulement des dossiers : seuls trois d'entre eux ont abouti sans modification ni complication particulière. Cette opposition peut conduire à devoir déposer un nouveau dossier (4 cas) et/ou à ne pas obtenir l'autorisation d'exploiter ou encore à la voir annulée (5 cas). Au final, 8 des 12 dossiers conflictuels sont aujourd'hui réalisés et clos, 2 sont réalisés mais encore sous la menace d'une annulation de l'autorisation d'exploiter et 2 ont été abandonnés par les éleveurs.

CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

Le conflit est révélateur de l'image de la production porcine. D'une part, les inquiétudes relatives aux nuisances olfactives et à leurs conséquences constituent souvent un élément déterminant du déclenchement du conflit. D'autre part, son

impact environnemental jugé plus important que celui d'autres productions animales permet aux opposants de justifier leur position.

Le conflit est aussi souvent révélateur d'enjeux locaux. Il traduit la défense d'intérêts personnels au regard des nuisances potentielles évoquées ci-dessus. Exacerbé lorsque le projet se situe dans une zone de faible densité d'élevages porcins, il correspond aussi parfois à une lutte de pouvoir entre les populations en place pour l'orientation de l'usage des territoires. L'éleveur et son projet deviennent alors les symboles d'un combat emblématique autour desquels les différents lobbies se positionnent.

Bien que les éleveurs évoquent souvent la cristallisation de nombreuses critiques à l'égard de la production porcine, et malgré le fait que l'opposition soit presque toujours initiée par des acteurs locaux qu'ils connaissaient préalablement, les éleveurs apparaissent toujours surpris de la survenue d'un conflit ou de son ampleur. En effet, le conflit résulte souvent d'une incompréhension et est aussi révélateur de la place de l'éleveur dans un monde en mutation. Ces évolutions correspondent aux changements sociodémographiques du territoire rural. Elles reposent aussi sur l'extension du débat citoyen à un public toujours plus vaste et diversifié, notamment au travers des réseaux sociaux, et sur des sujets de plus en plus variés. Ainsi, la critique de l'impact des élevages ne se limite plus à la question environnementale issue des années 1990. A l'image de la contestation, aux Pays-Bas, de la construction ou du développement des méga-fermes porcines, elle aborde désormais les conditions de vie des animaux et les risques pour la santé humaine (Breeman, 2013). L'évolution des interpellations adressées aux éleveurs souligne que l'apport de solutions techniques aux critiques formulées, bien que nécessaire, n'est souvent pas suffisante pour améliorer la perception globale du projet et des élevages en général. Il s'agit d'avantage de progresser dans la compréhension des perceptions et attentes mutuelles. Or, lorsque le conflit surgit, les éleveurs éprouvent souvent une réelle difficulté, voire une incapacité, à comprendre les autres parties prenantes et à répondre à leurs attentes. Ils apparaissent centrés sur leurs propres critères d'évaluation.

Parallèlement à cela, les opposants ne semblent pas s'interroger davantage sur les enjeux et les caractéristiques des projets qu'ils contestent. Ils apparaissent donc tout aussi focalisés sur leur propre référentiel. Mais ils se positionnent comme des acteurs ayant la volonté de dépasser des enjeux individuels. Ils mettent en avant la préservation d'enjeux collectifs. Le conflit peut alors devenir l'illustration du rejet d'un modèle d'élevage et de

l'opposition entre deux réseaux, opposition à laquelle l'enquête publique offre une fenêtre d'expression.

Pour cette raison, l'enquête publique est crainte des éleveurs. La simplification réglementaire des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE porcines), annoncée par le Ministère de l'agriculture, pourrait permettre à certains projets de l'éviter. Mais cette évolution réglementaire ne suffira pas à résoudre le risque de critique locale. Tout d'abord parce que la disparition de cette fenêtre d'expression publique et officielle pour les opposants pourrait conduire ces derniers à imaginer de nouvelles modalités d'action. La diversité des moyens utilisés lors des conflits analysés illustre cette capacité d'adaptation des opposants à l'évolution d'un contexte. Par ailleurs, un grand nombre de projets se situeront au-delà du seuil à partir duquel une enquête publique restera nécessaire.

Mais, au-delà de l'épreuve qu'elle peut représenter pour l'éleveur et ses proches, en révélant des incompréhensions, l'enquête publique peut aussi les amener à s'interroger sur leurs pratiques et les conduire à entamer un dialogue avec les tiers (riverains, élus...). En effet, par sa dimension initiale locale, par les incompréhensions qu'il révèle, le conflit apparaît aussi comme une interpellation adressée à l'éleveur sur sa capacité à s'adapter et à s'inscrire dans un territoire en mutation. Il peut dans certains cas y avoir développement de la capacité à comprendre l'autre. Lorsque le projet n'est pas abandonné, on rejoint alors la notion d'acceptabilité et l'éleveur se fabrique un nouveau statut.

Les résultats de cette étude soulignent l'importance d'intégrer à l'échelle locale les questions sociétales pour faciliter la réalisation des projets d'élevage et favoriser leur coexistence avec d'autres acteurs et activités des territoires. Ils mettent en lumière le rôle crucial des incompréhensions mutuelles initiales et suggèrent certains leviers favorisant l'instauration d'un dialogue : la mise en œuvre d'une communication compréhensible, le niveau d'implication locale des éleveurs, leur capacité à trouver des lieux d'échanges avec les non agriculteurs... Mais la compréhension de cette question de l'acceptabilité nécessite de prendre en compte l'avis de tous les acteurs du territoire. C'est pourquoi, cette première étape, reposant sur l'avis des acteurs de la filière porcine, sera prolongée par une enquête auprès d'autres acteurs locaux : élus locaux, riverains, membres d'associations environnementales...

Cette étude a été réalisée avec la contribution financière du Compte d'Affectation Spéciale pour le Développement Agricole et Rural et du Conseil Régional de Bretagne.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Berdagué J.L., Bonneau, M., 2008. Mesure des nuisances olfactives associées à l'élevage porcin. INRA Prod. Anim., 21 (4), 361-366.
- Bonnaud L., Nicourt C., 2006. Les éleveurs de porcs face à leurs détracteurs en Dordogne et dans le Finistère. Etudes rurales, 2006/1, 177, 55-68.
- Breeman G., Termeer C., Van Lieshout M, 2013. Decision making on mega stables: understanding and preventing citizens' distrust. NJAS – Wageningen J. Life Sci. 9 pages, disponible sur : <http://dx.doi.org/10.1016/j.njas.2013.05.004>.
- Darly S., Torre A., 2008. Conflits liés aux espaces agricoles et périmètres de gouvernance en Ile-de-France, Géocarrefour, Vol. 83/4.
- Institut National de Santé Publique du Québec (INSPQ), 2009. La ferme porcine et son impact sur la qualité de vie des populations en milieu rural. Revue systématique des écrits. 78 p.
- Kling-Eveillard F., Frappat B., Couzy C., Docks A.C., 2012. Les enquêtes qualitatives en agriculture. De la conception à l'analyse des résultats. Institut de l'élevage. Collection Méthodes et outils. 95 p.
- Lemieux C., 2008. Controverses environnementales autour des élevages porcins en Bretagne. Séminaire du programme SPADD des 4, 5 et 6 juin 2008. Disponible sur <http://w3.rennes.inra.fr/spadd/g1/seminaireintermediaire/>.
- Maquet P., Bartiaux-thill N., Wavreille J., 2011. Image de la production porcine en Wallonie : analyse du contexte communicationnel et sociétal. Journées de la recherche porcine, 43, 257-258.
- Mathieu N., 1998. La notion de rural et les rapports ville/campagne en France : les années quatre-vingt-dix. Economie rurale. N° 247.
- Nicourt C., 2000. Les odeurs d'élevages : textes, conflits et négociations locales. Économie rurale, 260, 79-89.
- Nicourt C., Gasparo S., 2005. Critique du travail et fragilisation de l'identité de l'éleveur. Journées de la recherche porcine, 37, 391-396.
- Wing S., Wolf S., 2000. Intensive livestock operations, health and quality of life among eastern North Carolina residents. Environmental Health Perspectives, 108, 3, March 2000.